

Lyon, 18 octobre 2024

OBJET : **Appel à projets 2025 volet santé de la politique de la ville**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Ville de Lyon poursuit sa politique en matière de santé, au regard des besoins identifiés sur les territoires, et au plus près des habitantes et habitants.

Dans le cadre de la politique de la ville, une nouvelle Convention Territoriale de Lyon 2024-2030 a été signée le 9 juillet 2024, portant un volet santé qui coïncide avec les axes du Contrat Local de Santé de la Ville de Lyon 2022-2027. Il s'agit de maintenir une attention particulière aux personnes les plus vulnérables, dans une démarche de réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé.

Ainsi le présent appel à projet porte sur le volet santé de la politique de la ville et vise à :

- Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous, également par l'approche « une seule santé » (*One health* - OMS) ;
- Développer et améliorer la prévention, la promotion et l'éducation à la santé ;
- Favoriser un accès à la santé et aux droits de santé pour tous ;

Il est attendu des porteurs de projet que les actions proposées en réponse au présent appel se déploient dans un ou plusieurs des axes thématiques précédemment cités, et sur un ou plusieurs des territoires politique de la ville.

A noter que les projets de territoire définissant les priorités thématiques, dont la santé, pour chaque quartier politique de la ville, sont également accessibles sur le site :

<https://www.polville.lyon.fr/ressources-documents-projets/demandes-de-subvention>

Par ailleurs, dans le cadre de notre action de politique générale et notre engagement « Lyon climatiquement neutre en 2030 », il est attendu des structures porteuses de projet de respecter des critères d'éco-responsabilité et d'inclusivité. Vous pourrez à cette fin répondre à un questionnaire joint à ce courrier.

Nadia Saaf¹ et Sabrina Ouriachi² vous apporteront tout le concours nécessaire à l'élaboration de vos dossiers.

¹ tél : 0426996567, courriel : nadia.saaf@mairie-lyon.fr

² tél : 0472691760, courriel : sabrina.ouriachi@mairie-lyon.fr

Pour pouvoir être instruite, votre demande de subvention doit être déposée avant le 24 novembre 2024 sur le portail des aides de la Ville de Lyon en copiant ce lien dans votre moteur de recherche : <https://subventions-aides.lyon.fr/>

Nous vous invitons à déposer **un dossier pour un projet** et de bien indiquer **l'année d'exercice 2025**. Votre dossier sera à orienter dans le téléservice « appel à projet **santé** politique de la ville ».

Vous pourrez être invités à des rencontres organisées par la Ville en présence des co-financeurs institutionnels, afin de vous permettre de faire une présentation de votre dossier de demande de subvention.

Pour les opérateurs déjà financés par la Ville de Lyon en 2024, nous attirons votre attention sur le fait que les fiches-bilan des actions doivent être adressées le 30 avril 2025 au plus tard, pour finaliser l'instruction administrative de la demande de subvention.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

Céline de LAURENS

Adjointe au Maire
en charge de la Délégation Santé -
Prévention - Santé Environnementale



Jean-Luc GIRAULT

Adjoint au Maire
en charge de la Délégation Actions
Citoyennes Santé - Politique de la Ville

